

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



### KI TISSA

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Chaque membre du Peuple juif reçoit l'injonction d'apporter la contribution précise d'un demi-chékel d'argent pour le Sanctuaire. Des instructions sont également données concernant la fabrication du bassin d'eau du Sanctuaire, de l'huile d'onction et des encens. Les artisans « au cœur sage », Betsalel et Aholiav sont chargés de la construction du Sanctuaire et une fois encore le peuple reçoit le commandement d'observer le Chabbat.

Moché ne redescend pas du Mont Sinaï quand le Peuple l'attend et celui-ci fabrique un veau d'or et l'adore. D.ieu propose alors de détruire cette nation pécheresse mais Moché intercède en sa faveur. Il descend de la montagne, portant les Tables de la Loi sur lesquelles sont gravés les Dix Commandements. Quand il voit le peuple danser autour de son idole, il brise les Tables, détruit le veau d'or et fait mettre à mort les principaux instigateurs. Il retourne alors vers D.ieu pour Lui dire : « Si Tu ne leur pardonnes pas, efface-moi du livre que Tu as écrit ».

D.ieu pardonne mais dit que le résultat de ce péché sera ressenti pendant de nombreuses générations. Au début, D.ieu propose de leur envoyer Son ange mais Moché insiste pour que D.ieu Lui-même accompagne Son peuple vers la Terre Promise.

Moché prépare de nouvelles Tables et, une fois de plus, il grimpe sur la montagne où D.ieu écrit de nouvelles Tables de l'Alliance. Sur la montagne, Moché perçoit également une vision des « treize attributs de miséricorde ». A son retour, le visage de Moché irradie d'une telle lumière qu'il doit le cacher derrière un voile qu'il n'enlève que pour parler à D.ieu et enseigner Ses lois au peuple.

#### Une dévotion indestructible

L'une des scènes les plus dramatiques de notre histoire est celle de Moché descendant du mont Sinaï, portant les Tables de la Loi. Il aperçoit alors son peuple adorant un Veau d'or, il jette les Tables qui brisent en mille morceaux l'alliance entre le Peuple juif et son D.ieu.

Les commentateurs offrent de multiples interprétations pour expliquer pourquoi Moché brisa les Tables. L'une d'entre elles veut que Moché tenta d'épargner la nation de la colère de D.ieu en détruisant le contrat qui contenait le pacte saint que Son peuple était ouvertement en train de trahir.

Rachi explique (à propos de Chemot 34 :1) : cela peut être comparé à un roi qui est parti à l'étranger et a laissé sa fiancée avec ses servantes. A cause du comportement immoral

### Edito

#### Derrière les masques

Pourim, la superbe fête, la joie sans limites, le bonheur de tous, le rire des enfants... Tout – ou presque – a été dit sur le sujet. Et même si c'est un thème qu'on ne saurait épuiser, chacun a l'impression plus ou moins confuse qu'il en fait le tour. Mais si la réalité était que nous n'avions fait qu'effleurer l'événement ? La coutume veut que, en ce jour, les enfants se déguisent. C'est ainsi que, dans les rues, se multiplient les rois et les reines, les héros et les sages – tous ces personnages qui servent bien souvent de modèles à nos consciences ensommeillées. En ce jour, nombreux sont donc les porteurs de masque et leur habileté les rend souvent quasi méconnaissables. Il y a certes là marque d'allégresse et c'est bien loin d'être négligeable. Mais, derrière le déguisement, il y a toujours quelqu'un qui emplit cette enveloppe finalement superficielle, quelqu'un qui vit. D'une certaine façon, ce n'est que lorsqu'on a découvert qui se cachait ainsi qu'on est parvenu au but. C'est d'ailleurs, profondément, le symbole qu'entend incarner cette tradition : de même que les enfants avec leurs déguisements, D.ieu Se « masque » dans l'histoire de Pourim, interprétable comme une suite d'événements rationnels et prévisibles alors que ses véritables ressorts se trouvent sous la surface des choses.

N'en est-il pas ainsi, plus généralement, de l'ensemble de notre existence ? Les jours se suivent dans leur quotidienneté et, avec toute la légitime fierté de la modernité, nous avons la certitude de comprendre – à défaut de les maîtriser – les tenants et les aboutissants de toutes choses. Même si tout ne nous satisfait pas, nous pensons que la réalité se limite à ce que nous sommes capables d'en percevoir. Il est clair que D.ieu a remis le monde entre nos mains et nous a fait l'infini cadeau de la liberté. De ce fait, il nous revient de décider de notre avenir et d'agir pour que nos espoirs se concrétisent. Cependant, comme sous l'écume qui recouvre la vague, il y a la profondeur de la mer, ainsi, derrière tout cela, la Présence Divine est constamment dans le monde qu'Elle a créé. Cela n'exonère de rien mais voici que notre force en est comme grandie. Cela signifie que l'univers a un sens et que, si nous sommes les acteurs de notre vie, un Guide nous en désigne les voies. Pourim est la fête joyeuse par essence. N'est-ce pas là une perspective bien heureuse ? Retirer le masque, regarder la réalité telle qu'elle est, profondément, aller ainsi au bout de soi-même et découvrir enfin la liberté avec la venue de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

JEÛNE D'ESTHER : lundi 6 mars 2023

Début : 5h 50 Fin : 19h 20

POURIM : mardi 7 mars 2023

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

CHABBAT KI TISSA

Suite en page 2

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h 29

Sortie : 19h 36

Bordeaux 18.43  
Deauville 18.38  
Grenoble 18.17  
Lille 18.25

Lyon 18.21  
Marseille 18.20  
Montpellier 18.26  
Nancy 18.14  
Nantes 18.46

Nice 18.12  
Rouen 18.34  
Strasbourg 18.08  
Toulouse 18.35

A partir du dimanche 5 mars 2023 Pose des Téléphones : 6h 24 Heure limite du Chema : 10h 14 Fin Kidouch Levana : mardi 7 mars à 5h 41mn

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine – 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | [www.loubavitch.fr](http://www.loubavitch.fr)  
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

des servantes, elle a acquis une mauvaise réputation. Son « garçon d'honneur » [la personne désignée pour défendre la fiancée en cas de problème] se lève et déchire son contrat de mariage. Il dit : « si le roi a décidé de la tuer, je lui dirai : 'Elle n'est pas encore ta femme' ».

Mais en brisant les Tables, Moché essayait peut-être aussi d'imprégner l'esprit de son peuple d'un message essentiel qui resterait avec lui pour l'éternité.

Moché disait aux Juifs qu'à cause de leur grave faute, « le contrat » avec D.ieu avait été violé et était donc rompu. D.ieu était désormais libéré de tout engagement à leur égard.

Et pourtant Moché voulait qu'ils voient et comprennent que bien que les Tables aient été brisées, D.ieu ne les abandonnerait pas. Même sans aucun « contrat », ils resteraient Son peuple élu. Le lien de D.ieu à l'égard du Peuple juif est au-delà des accords contractuels, au-delà des circonstances et des mauvais choix, au-delà de la logique elle-même.

C'est un lien indestructible d'amour, en tout temps et en tous lieux.

Et peut-être, agissant ainsi, Moché suppliait-il son peuple d'agir de même, en se dévouant à nouveau à D.ieu pour toujours, comme Son peuple élu, même quand cela devenait extrêmement difficile.

Même dans des circonstances où cela ne paraissait pas rationnellement bénéfique... même s'il semble qu'il ne respecte pas Ses promesses à notre égard, même si cela requiert un code moral plus strict, même si les nations du monde nous haïssent et même si cela implique d'aller chercher profondément dans notre âme pour accéder à une petite brasse de la flamme vacillante de notre âme.

Notre peuple comprit la leçon de l'acte dramatique de Moché. Elle se grava dans la texture de notre être. Et c'est ce message qui nous a aidés à répondre de la même façon à D.ieu même durant les moments les plus éprouvants.

### La pièce de feu

Dans la Paracha de cette semaine, Ki Tissa

(Chemot 30 :11-34 :35), nous voyons D.ieu ordonner à chaque membre du Peuple juif de donner un demi-Chékel comme « une offrande de rachat pour leurs âmes », pour avoir participé au péché du Veau d'Or. L'argent allait être utilisé pour faire « les supports des fondations » du Tabernacle (le Sanctuaire portable que les Hébreux construisirent dans le désert). Le Midrach relate que lorsque Moché prit connaissance de cette offrande, « il fut troublé et eut un mouvement de recul », se demandant comment une simple pièce d'un demi-chékel pouvait compenser le grave péché du Veau d'Or.

En réponse, « D.ieu montra à Moché une pièce de feu qu'il avait prise sous Son Trône de Gloire et dit : 'une semblable, ils donneront' ».

Pourquoi ce commandement du demi-Chékel laissa-t-il Moché si perplexe ? Comment la « pièce de feu » que D.ieu lui montra répondit-elle à son interrogation ? Et que peut-on apprendre de ce commandement dans notre rôle de parents quant aux « offrandes » à attendre de nos enfants ? Tous les autres dons effectués par le Peuple juif pour le Tabernacle étaient faits, comme la Torah n'a de cesse de le souligner, uniquement parce que « leurs cœurs les inspiraient à donner ». Les hommes, les femmes, les jeunes et les vieillards, de chacune des différentes tribus, donnaient volontairement et contribuaient avec enthousiasme, autant qu'ils le pouvaient, aux nombreux matériaux utilisés pour fabriquer le Tabernacle.

Par contre, le don du demi-Chékel était obligatoire et le même montant était requis de chacun, qu'il soit riche ou pauvre. Moché ne pouvait saisir comment une offrande obligatoire pouvait apporter le pardon. Si le don individuel n'était pas fait de tout cœur, de la propre initiative du donateur et au mieux de ses capacités, comment cela pouvait-il être considéré comme une « offrande » ? Et plus encore, comment cette contribution obligatoire pouvait-elle obtenir le pardon pour une faute aussi grave que celle du Veau d'Or ?

Pour expliquer tout cela, D.ieu montra à Moché une pièce de feu. D.ieu faisait allu-

sion au feu de l'âme. Chaque âme prend son origine sous le Trône de Gloire de D.ieu et est guidée par un désir ardent d'être liée à sa Source. Chaque âme est continuellement et éternellement liée à D.ieu et toutes les actions positives d'un individu sont un résultat direct des tiraillements de son âme pour le motiver.

D.ieu montrait à Moché que même un Juif obligé de donner ce demi-Chékel désire le donner. Bien que ses actions paraissent forcées, elles sont en réalité suscitées par sa quête intérieure et enflammée pour se lier à D.ieu.

En tant que parents, vous êtes-vous déjà entendus vous demander quel bénéfice y a-t-il à forcer votre enfant à faire ce qui est bien quand il ne le fait que parce qu'il ne vous désobéit pas. Ressentez-vous, qu'à moins qu'il ne se porte spontanément volontaire, ses actions n'ont pas beaucoup de valeur ? Considérez-vous futile d'exiger des excuses, non sincères alors, pour une mauvaise action ?

L'épisode du demi-Chékel nous rappelle le bien essentiel qui se trouve dans chaque individu. La vie est semée d'embûches et de situations séduisantes qui risquent de nous détourner de notre voie authentique. Mais le désir qui est ancré profondément en chacun de nous est de nous lier à notre Créateur.

En tant que parents, rappelez-vous que votre enfant a été créé avec une âme ardente, émanant du Trône de Gloire de D.ieu, qu'il désire profondément faire ce qui est bien. S'il s'égare, votre rôle parental consiste à le ramener aux désirs profonds de son âme. Des enfants différents peuvent avoir besoin d'approches différentes pour les aider à surmonter des tentations extérieures mais votre attitude à son égard doit être basée sur le postulat qu'il veut faire le bien. Guidez votre enfant en anticipant les difficultés pour l'aider à agir correctement même si certaines de ses actions se feront de manière forcée. Car malgré les pressions extérieures, les rappels et les règles émanant des parents, la véritable motivation pour votre enfant pour faire ce qui est juste est son ardente âme divine. Même si vous et lui n'en êtes pas conscients.

## Etude du RAMBAM

### • DIMANCHE 5 MARS – 12 ADAR

**Mitsva négative n° 267:** C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger pendant son travail l'un des produits du sol dont il s'occupe.

**Mitsva négative n° 268:** C'est l'interdiction qui a été faite à l'ouvrier de manger davantage, parmi les produits se trouvant à l'endroit où il travaille, que ce qu'il a besoin pour s'alimenter.

### • LUNDI 6 MARS – 13 ADAR

**Mitsva négative n° 219:** Il est interdit d'empêcher un animal de manger des produits se trouvant là où il travaille, par exemple pendant qu'il foule le grain ou qu'il transporte de la paille sur son dos.

**Mitsva positive n° 244:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

### • MARDI 7 MARS – 14 ADAR

**Mitsva positive n° 244:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint à propos de l'emprunteur.

### • MERCREDI 8 MARS – 15 ADAR

**Mitsva positive n° 242:** Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne le gardien bénévole.

### • JEUDI 9 MARS – 16 ADAR

**Mitsva positive n° 197:** Il s'agit du commandement nous enjoignant de prêter de l'argent à un pauvre, dans le but de l'aider et d'améliorer sa situation. Ce commandement est plus important et plus précieux que celui de pratiquer la bienfaisance.

**Mitsva négative n° 234:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de réclamer le paiement au débiteur lorsqu'on sait qu'il n'est pas en mesure de rembourser sa dette.

### • VENDREDI 10 MARS – 17 ADAR

**Mitsva positive n° 142:** Il s'agit du commandement nous enjoignant d'exercer une contrainte sur l'étranger et de le forcer à rembourser ponctuellement ses dettes, de la même manière que nous devons avoir pitié du Juif et que nous devons nous abstenir de le contraindre à payer sa dette.

### • SAMEDI 11 MARS – 18 ADAR

**Mitsva négative n° 239:** Il nous est interdit de saisir un gage de force chez un débiteur, autrement que sur ordre du juge et par l'intermédiaire de la personne mandatée à cet effet par ce dernier.

Extrait  
du Séfer  
Hamitsvot  
(Maïmonide)

Une étude  
quotidienne  
instaurée par  
le Rabbi pour  
l'unité du  
peuple juif

## « QUE CHACUN PARLE LA LANGUE DE SON PEUPLE... » (Meguila 1 : 22)

Le Tsar Nicolas (1868 - 1918) était un terrible antisémite qui cherchait par tous les moyens à convertir les Juifs au christianisme. Mais plus ses décrets étaient impitoyables, plus les Juifs s'accrochaient à leurs coutumes et croyances.

Un jour, un de ses ministres eut une idée « géniale » : « Vous n'arriverez jamais à convertir les Juifs tant qu'ils restent entre eux et parlent une langue différente de la nôtre. Ils ne parlent que yiddish et non le russe. Si vous parvenez à ce que leurs enfants fréquentent les écoles du gouvernement et apprennent notre langue, ce sera bien plus facile pour vous de les persuader de changer de religion ! ».

Cette brillante idée plut au Tsar qui émit un décret, instituant dans tout le pays des écoles qui dispenseraient des cours de russe gratuits. Pour mieux « vendre » son plan, le Tsar embaucha un Juif allemand, un professeur brillant, qui parlait plusieurs langues, le Docteur Lilinthal afin qu'il persuade les communautés juives d'adhérer à son idée.

Mais la tâche s'avéra difficile. A Vilna, « la Jérusalem de Lituanie » comme on l'appelait à l'époque, Dr Lilinthal demanda à tous les notables juifs de la ville de se rassembler dans la synagogue pour l'entendre vanter cette nouvelle possibilité d'apprendre gratuitement à lire et parler le russe.

Tous l'écoutèrent poliment puis quelqu'un se leva et remarqua : « Je me demande pourquoi le gouvernement s'engage à une telle dépense pour nous enseigner sa langue alors que la vaste majorité de ses sujets ne savent même pas écrire leurs noms, alors que tous les enfants juifs savent lire et écrire ! Mais le gouvernement russe ne se préoccupe pas des paysans et autres simples citoyens qui n'ont reçu aucune éducation. Pourquoi vous acharnez-vous à convaincre les Juifs et non les autres habitants du pays ? Pourquoi – si ce n'est pour les convertir ? ».

Embarrassé, Dr Lilinthal choisit d'esquiver la question et de tenter une autre tactique. Il réalisait qu'il avait devant lui une assemblée d'érudits, versés dans la Torah et le Talmud : il allait donc se servir de la logique si particulière de la Guemara pour appuyer son argument.

- Ecoutez-moi bien, mes frères. Nous savons que Morde'haï avait entendu deux serviteurs du roi A'hachveroch, Bigtan et Térech, comploter d'empoisonner le roi. Ces deux serviteurs étaient turcs et ignoraient que Morde'haï, membre du Sanhédrine (le tribunal rabbinique) connaissait 70 langues. C'est ainsi qu'il put révéler au roi ce que ces félons tramaient contre lui. Alors mes frères, voici la preuve que, dans l'intérêt de son peuple, Morde'haï avait bien agi en apprenant toutes ces langues ! Sinon, il n'aurait pas pu sauver la vie du souverain, Haman se serait emparé du trône et aurait pu mettre en œuvre son sinistre projet de tuer tous les Juifs du royaume, à D.ieu ne plaise ! Il est donc évident qu'il est important d'apprendre au moins la langue du pays

en plus d'autres langues !

Triomphant, Dr Lilinthal toisait son auditoire avec la satisfaction de celui qui a convaincu ses adversaires. Mais Reb Avraham Efron se leva :

- Vous vous trompez, tout docteur et professeur que vous êtes. De votre histoire, nous pouvons déduire exactement le contraire ! Si Bigtan et Térech avaient su que Morde'haï et tous les Juifs connaissaient entre autres leur langage, ils n'auraient pas osé comploter contre le roi en sa présence. Comme ils étaient certains que les Juifs n'essaieraient pas d'apprendre une autre langue et restaient fidèles à la langue de leurs ancêtres, ils ne se méfièrent pas et c'est grâce à cela que les Juifs furent sauvés !

Dépité, Dr Lilinthal quitta Vilna sous les quolibets. Il se dirigea vers Minsk mais les foules réunies à sa demande ne l'écoutaient pas davantage ; humilié, il ne lui resta plus qu'à offrir au Tsar sa démission.

« Et pour les Juifs il y eut lumière et joie, allégresse et honneur... »

Rav Chalom Klass (zal)

Jewish Press

Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

### DE MACHIA'H

#### LA VOIX ET LES MAINS

Le texte de la Torah (Gen. 27 : 22) enseigne : « La voix est celle de Yaacov et les mains sont celles d'Essav ». Sachant que Yaacov représente le Peuple juif et que Essav est l'ancêtre de l'empire romain, les Sages donnent à cette phrase un sens plus profond. Quand on entend la « voix de Yaacov », celle de la Torah, disent-ils, alors les « mains d'Essav », sa force matérielle, n'ont aucun pouvoir. Mais, quand la voix de la Torah s'affaiblit, les mains d'Essav peuvent l'emporter.

Cette idée se concrétisa à l'époque de la destruction du Temple. C'est ce que dit le prophète Jérémie : « Pourquoi la Terre a-t-elle été perdue ? Car ils ont abandonné Ma Torah ». En notre temps, par l'étude renforcée de la Torah, nous pouvons donc annuler la cause de l'exil et ainsi amener la Délivrance.

(D'après Likoutei Si'hot, vol. III – Parachat Toledot) H.N.

ב"ה

LES INSTITUTIONS SCOLAIRES DU BETH LOUBAVITCH

## Beth 'Hanna

BETH 'HAYA MOUCHKA

**LES INSCRIPTIONS POUR  
LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2023  
SONT OUVERTES**

Vous pouvez appeler de 10h à 15h  
aux numéros suivants :

**MATERNELLE** 01 44 52 72 52

**PRIMAIRE - COLLÈGE ET LYCÉE FILLES** 01 44 52 72 53

**ANNEXE GARÇONS** 01 40 30 56 59

Ou écrire à  
inscription.bethhanna@gmail.com

# La Hala'ha DE LA SEMAINE

## QU'EST-CE QUE LE 'HAMETS ?

Durant Pessa'h, il est interdit de posséder et de consommer du 'Hamets. Il faudra donc, **avant le mercredi 5 avril 2023 à 11h 30**, se débarrasser de tout aliment à base de céréale fermentée comme par exemple : le pain, les céréales, les pâtes, les gâteaux, certains alcools. C'est pourquoi on a coutume de bien nettoyer la maison, le magasin, le bureau, la voiture etc... avant Pessa'h, afin d'éliminer toutes les miettes.

Pour éviter de posséder, même involontairement du 'Hamets à Pessa'h, on remplira une **procuration de vente, que l'on remettra à un rabbin compétent**. Celui-ci se chargera alors de vendre tout le 'Hamets à un non-Juif. Cette procuration de vente peut être apportée au rabbin ou lui être envoyée par courrier, fax ou Internet **et devra lui parvenir au plus tard l'avant-veille de Pessa'h, cette année mardi 4 avril 2023**.

Il n'est pas nécessaire d'avoir terminé tout son ménage pour dresser la liste de ce qu'on envisage de vendre.

Durant tout Pessa'h, on mettra de côté dans des placards fermés à clé tout le 'Hamets et la vaisselle 'Hamets que l'on n'utilisera pas durant Pessa'h mais qu'on pourra « récupérer » **une heure après la fête** qui se termine le **jeudi 13 avril 2023 à 21h 29** (horaires valables en Ile-de-France).

F.L.



www.pardess.eu



## LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

### MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16<sup>e</sup> : 86 rue d'Auteuil
  - Paris 19<sup>e</sup> : 82 rue Petit
  - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
  - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
  - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence  
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe  
chaleureuse  
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



**Orpi Optimum**  
**Rudy HAROSCH**

87 rue de Crimée - Paris 19<sup>e</sup>

3 Agences à votre service

Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte  
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
  - Alarme & Télésurveillance
  - Contrôle d'accès & Interphonie
  - Serrurerie & Portes blindées
  - Store, Volet & Rideau métallique
- Nous recrutons des commerciaux

### Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE  
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing  
Agréé réparateur véhicules

hybride et électrique  
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel  
directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
www.direct-auto.fr

**RIMON**

Simple au quotidien

contact@so-sacs.com - 06.50.39.19.58

EMBALLAGES - VAISSELLE JETABLE / RÉUTILISABLE & BIODEGRADABLE - HYGIÈNES

**ÉCLAIRONS  
NOTRE QUOTIDIEN  
EN REGARDANT  
CHAQUE JOUR UNE  
VIDÉO DU RABBI...**

Recevoir par WhatsApp  
la VIDÉO DU RABBI  
sous-titrée en français

Comment recevoir la vidéo ?  
Enregistrez le numéro  
**+33 7 81 53 60 93**  
dans vos contacts et envoyez  
un message WhatsApp  
en écrivant « OUI ».

Un projet de Keren Chmouel - Beth Loubavitch IDF  
en partenariat avec JEM France.

Le Beth Loubavitch  
vous propose son

**Talmud Torah**  
à la maison

dirigé par **MORÉ VOSSI**  
couteur de  
« A Chaque Enfant Son Histoire »

✓ 1h de cours le dimanche ou le mercredi  
✓ Morim et Morot, enseignants et enseignantes expérimentés  
✓ Classes à petits effectifs

Inscription  
06 34 20 70 18  
Places limitées

Possibilité de cours particulier Préparation à la Bar-Mitsva  
לכות יוסף בן אפרת ואפרתה בה שרה

**Maintien & Aide à domicile** • Personnes âgées • Familles, garde d'enfants  
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

**AGE INTER SERVICES**  
3, rue des Boulets - 75011 Paris  
Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

		Lundi 6 mars	Mardi 7 mars			Lundi 6 mars	Mardi 7 mars			Lundi 6 mars	Mardi 7 mars
92	Issy-les-Moulineaux	Lunch and Learn - 67 boulevard Gouverneur Ebooue		12h30 - 13h15 - 18h							
	La Garenne-Colombes	Gan Leham - 56 rue de l'Aigle	19h30 - 22h30	12h - 14h - 18h30							
	La Défense 8	Beth Loubavitch 59 Jardin Boieldieu	19h15 - 20h30	12h - 12h45 13h30 - 14h15 16h - 17h30							
	Le Plessis Robinson	Beth Loubavitch 7 avenue Aristid Briand		7h - 8h - 16h15 17h15 - 18h15							
		Maisons des Art - 1 place Jane Rhodes	19h15 - 21h30								
		L'opticien - 70 Avenue Charles de Gaulle		14h30							
	Levallois Perret	Beth Loubavitch 129 rue Édouard Vaillant	19h30 - 20h30 - 21h15	8h-9h15-10h-11h 12h-12h30-13h 13h30-14h-15h-16h 17h-18h15							
	Montrouge	Beth Loubavitch 132 avenue Henri Ginoux	19h15	7h45 - 9h - 10h 12h13h - 14h - 18h							
	Nanterre	Synagogue 13 rue du Castel Marly	19h30	12h45							
	Neuilly sur Seine	Synagogue 12 rue Ancelle (M <sup>o</sup> Les Sablons)	19h30 - 21h 22h - 23h	7h45 et de 9h à 18h TLH							
	Puteaux	Synagogue 18 rue Roque de Fillol	19h15	7h45							
	Rueil Malmaison	Synagogue 6 rue René Cassin	19h15 - 20h45	7h45 - 9h - 10h 13h - 18h							
	Sceaux	Beth Loubavitch 28 avenue Georges Clémenceau	20h	10h30 - 12h							
	Sèvres	Synagogue 92 Grande Rue	19h30 - 22h30								
		Beth Loubavitch 5-7 Grande Rue		8h - 9h - 10h 12h30 - 13h30 14h30 - 18h							
		Salon Le Sel - 47 Grande Rue	19h15 - 20h30								
	Suresnes	Beth Loubavitch 54 rue Gardénat Lapostol	19h15 - 21h30	7h30 - 13h - 18h							
	Ville-d'Avray	Salle des Fêtes - Place Charles de Gaulle	19h30								
		Chez M. et Mme A. Mergui 7 avenue de la Fontaine Desvallières		12h							
93	Aubervilliers	Ecole Chnéor 17 rue du Clos Bénard	19h20 - 20h15 - 21h15	de 8h30 à 18h LDH							
	Aulnay-sous-Bois	3, avenue de Clermont-Tonnerre	19h15	8h15							
	Bagnolet	Chez M. et Mme M. Zeitoun - 72 rue Hoche	20h - 22h	9h - 12h - 18h							
	Bagnolet	Chez M. et Mme N. Zaoui - 3 rue Sesto Fiorentino		16h - 17h - 18h							
	Bobigny	Beth Loubavitch 90 rue Henri Gautier		13h - 14h							
		Rest. Flash - 90 rue Henri Gautier		12h							
	Épinay sur Seine	Beth Loubavitch 26 rue Victor Hugo	19h30	8h30 - 11h - 16h							
	Gagny	Beth Loubavitch 19 avenue de Toulouse	19h15 - 21h	9h - 11h - 13h 15h - 18h							
	La Courneuve	Synagogue 13 rue S. Juste	19h15 - 22h	9h - 11h - 15h - 17h							
	Le Blanc Mesnil	65 rue Maxime-Gorki	19h15	7h30 - 17h30							
93	Le Pré S. Gervais	Synagogue 7 avenue du Belvédère		19h15 - 22h		7h40 - 12h30 13h30 - 17h30					
	Le Raincy	Le Chalet - 13 avenue de Livry		22h		15h					
	Les Lilas	Synagogue 14 rue de la Croix de L'ÉpINETTE	19h30 - 20h30	7h45 - 12h 13h - 17h30							
		Synagogue 35 rue des Bruyères		19h30		7h30 - 12h30 - 18h					
		Centre Communautaire 27 avenue du Maréchal Juin		19h30		10h30 - 13h30					
		Synagogue 4 avenue Georges Clémenceau		19h30		7h - 10h					
	Les Pavillons sous Bois	Beth Loubavitch 68 allée Pierre Brossolette	19h30 - 21h	8h30 - 10h15 13h15 - 18h							
	Livry-Gar-gan	Synagogue 60 avenue Montgolfier		22h		15h					
	Neuilly Plaisance	Synagogue 8 avenue de l'ouest	19h30 - 21h	8h - 13h - 17h45							
	Noisy le Grand	Beth Loubavitch 166 rue Pierre Brossolette	19h15 - 20h45	8h - 9h - 12h30 13h - 17h - 17h30							
	Noisy le Sec	Synagogue 2 rue de la Pierre Feuillère	19h15 -	7h45 - 12h - 18							
	Pantin	Beth Loubavitch 6 rue Lakanal	19h30	8h15 - 13h30 - 18h							
	Pierrefitte	Synagogue 49 boulevard Pasteur	20h	8h15 - 10h - 15h - 18h							
	Romainville	Beth Loubavitch 18 rue Alexandre Dumas	19h15 - 20h	8h30 - 11h - 13h - 17h							
	Rosny Sous Bois	Beth Loubavitch 216 rue du Général Lederc	19h15 - 20h30	12h - 14h - 18h							
	S. Ouen	Synagogue 7 rue Jules Guesde	19h45 - 20h30	9h30 - 12h30 - 18h							
	Villemomble	Rest. Le Kikar 11 avenue du Général Galliéni		14h15							
94	Alfortville	Beth Loubavitch 30 quai d'Alfortville		8h - 9h - 13h - 17h30							
		Synagogue 1 rue Blanche	19h15 - 20h	7h30 - 12h - 14h 15h - 16h							
		Salle MCF2 - La Peniche 1 quai de la Révolution	19h20 - 21h 22h - 23h								
	Arcueil	Beth Loubavitch 30 rue Marius Barbieri	22h	13h30							
	Bonneuil sur Marne	Beth Loubavitch 57 rue Georges Ferrand	19h30 - 21h15	9h30 - 12h - 17h							
	Bry sur Marne	Beth Loubavitch 94 rue de la République		9h - 11h - 13h 15h - 18h							
		Au Joyau de la Marne - 1 avenue de Rigny		19h30 - 21h							
	Choisy le Roi	Beth Loubavitch 3 ter rue Verdun	19h30 - 21h	8h30 - 13h							
	Créteil	Beth Loubavitch 21 rue des Refugnicks	19h15 - 21h00 22h - 23h	de 8h30 à 17h30 TLH et à 18h15							
		Beth Loubavitch 3 rue du Général Sarraill	19h30 - 21h30 - 23h	12h30 - 13h30							
	Fontenay sous Bois	Complexe Beth Mena'Hem 128 boulevard de Verdun	19h30 - 21h	8h30 - 10h30 12h30 - 15h - 17h30							
94	Livry sur Seine	Synagogue 57 avenue Danielle Casanova		19h15 - 20h30		7h30 - 12h30 - 17h					
	Joinville le Pont	Beth Loubavitch 26 avenue Racine	19h15 - 21h30	12h30 - 17h30							
	Limeil-Brévannes	Synagogue 20 avenue de la Sablière	19h15	7h30 - 12h - 17h							
	Maison Alfort	Beth Loubavitch 91 rue Camot	19h15 - 21h - 22h	8h - 10h30 - 12h30							
		Synagogue 92-94 rue Victor Hugo	19h30 - 21h - 23h	8h - 9h30 - 12h 13h30 - 15h							
		Salons du Moulin Brulé - 47 avenue Foch		17h45 - 18h15							
	Mandres les Roses	Synagogue 5 allée Lady Sylvia	19h15 - 20h30	12h - 17h							
	Nogent sur Marne	Beth Loubavitch 5 avenue Victor Hugo	19h30 - 20h30	8h - 10h - 12h - 13h 14h - 16h - 18h							
	Rungis	Salons La Grange - 5 rue S. Geneviève	19h30								
	S. Maur des Fossés	Beth 'Habad 36 avenue du Midi	19h30 - 20h30 21h - 22h	9h - 10h - 11h - 12h 13h - 17h - 18h							
	Sucy en Brie	Chez M. et Mme M. Sudry 37 avenue du Bel Air	21h30	12h30 - 13h30 14h00 - 18h							
		Salle des Familles - 8 rue Ludovic Halevy	19h15 - 20h15								
	Thiais	Salle des Fêtes - 56 rue de la Saussaie		17h30							
	Villejuif	Chez M. et Mme L. Zerbib 27 Villa des Bruyères	19h15 - 20h30	18h							
	Villeneuve le Roi	Chez M. et Mme D. Lubeki 5 avenue du Maréchal de Turenne	19h30 -	17h							
	Villeneuve S. Georges	Synagogue 3 rue Berthelot	19h15 - 20h30	8h - 18h							
	Villiers sur Marne	Beth Loubavitch 3 rue de la Fraternité	19h30	8h45 - 11h - 13h 15h - 18h							
	Cergy - Pontoise	Synagogue S. Ouen L'Aumône 9 rue de Chennevières	19h30 - 21h30	7h45 - 9h30 13h - 18h							
	Domont	Beth Loubavitch 42 avenue Aristide Briand	19h30	10h - 12h - 15h							
	Ermont	Beth Loubavitch 44 rue de Stalingrad	19h30	8h - 12h30 - 17h							
	Goussainville	Beth Loubavitch 1 ave. Jacques Anquetil	19h45	17h30							
	Montmagny	Beth Loubavitch 4 bis chemin de la Haie Barde	19h15 - 20h - 21h	9h - 10h - 12h - 14h - 16h - 18h							
	S. Brice	Beth Loubavitch 3 rue Brieuse	19h15 - 20h 21h - 22h	6h30 - 7h15 8h45 et de 9h à 18h TLH							
	S. Gratien	Beth Loubavitch 12 place Charles de Gaulle	19h30	8h - 9h - 10h - 16h 17h - 18h15							
	Sarcelles	Beth Loubavitch 43 avenue du 8 Mai 1945	19h30 - 20h30 21h30	8h - 9h30 et de 10h à 18h TLH							
	Sarcelles Village	Beth Loubavitch 24 rue Théodore Bullier	19h45 - 21h15	9h15 - 10h30 - 18h							
	Soisy sous Montmo-rency	Beth Loubavitch 20 rue d'Andilly	19h15 - 21h	8h - 9h - 12h30 13h - 17h							

TLH = toutes les heures TLDH = toutes les demi-heures



## ÉCOUTER LA MÉGUILA

Lundi soir 6 mars et Mardi 7 mars

Chacun participe à l'événement en effaçant Haman quand on cite son nom dans la lecture, en faisant du bruit avec une crécelle ou, tout simplement en tapant du pied sur le sol.



## ENVOYER DES CADEAUX

Michloa'h Manot à un(e) ami(e) • Mardi 6 mars

À Pourim, nous soulignons l'importance de l'unité et de l'amitié entre les Juifs en envoyant des cadeaux composés d'aliments à des amis. Il faut envoyer un cadeau composé d'au moins deux sortes d'aliments prêts à être consommés (par exemple des gâteaux, des fruits, des boissons) à un ami au minimum pendant la journée de Pourim.



## DONNER LA CHARITÉ

Matanot Laéviomim à 2 pauvres • Mardi 6 mars

Se préoccuper de ceux qui sont dans le besoin est, pour un Juif, une responsabilité constante. Cependant, à Pourim, se souvenir des pauvres fait l'objet d'une Mitsva particulière. Il faut donner la charité à au moins deux pauvres (plus, de préférence), pendant la journée de Pourim. **La Mitsva est mieux accomplie lorsqu'on donne directement aux pauvres. Vous pouvez cependant faire la Mitsva sur loubavitch.fr**



## PRENDRE UN REPAS

de fête Mardi 6 mars

Comme pour toutes les fêtes, nous célébrons Pourim avec un repas spécial. Toute la famille et les amis se réunissent pour se réjouir dans l'esprit du jour. Cette année il conviendra de commencer le repas, avant 18h43.

Nos délégués se tiennent à la disposition des personnes hospitalisées ou ne pouvant se déplacer.

**Pour fixer un rendez-vous, veuillez contacter le 01.45.26.87.60**

### Tableau récapitulatif des horaires de lectures de la Méguila à Paris - Île-de-France organisées par le BETH LOUBAVITCH

		Lundi 6 mars	Mardi 7 mars		Lundi 6 mars	Mardi 7 mars		Lundi 6 mars	Mardi 7 mars							
1	75 - Paris	Hotel Normandy - 7 place Vendôme (M <sup>e</sup> Tuileries)	19h15 - 20h - 20h30 21h - 21h30 - 22h 22h30	de 9h à 18h TLH	14	Hôtel Concorde Montpamasse 40 rue du Commandant René Mouchotte	19h15 - 20h	77	Pontault Combault	Beth Loubavitch 55 avenue des Lilas	19h15 - 20h30	8h - 13h - 18h15				
		Rens. 06 10 22 02 77				Chez M. et Mme M. Sudry 6 avenue Paul Appell (M <sup>e</sup> Porte d'Orléans)	19h30 - 21h30		18h	78	Chatou	Rens: 06 27 12 63 91	21h	12h - 14h - 18h		
		Beth Loubavitch 14 rue de Beauce	19h15 - 20h30 - 22h	de 7h à 18h TLH		Beth Loubavitch 62 rue Sébastien Mercier (M <sup>e</sup> Javel)	19h30		18h15	La Celle S. Cloud	Synagogue 1 avenue de l'Étang	19h30 - 21h15		8h30 - 11h - 14h		
		Place Theodor Herzl		de 12 à 18h TLH		Beth Loubavitch 2 rue d'Arsonval (M <sup>e</sup> Pasteur ou Montpamasse)	19h20 - 20h30 21h30 - 22h30		de 9h à 18h TLDH	Maisons Laffitte	Synagogue 1 rue du Gros Murger	19h30 - 21h30		7h30 - 13h30 - 18h		
		Synagogue 17 rue des Rosiers (M <sup>e</sup> S. Paul)	19h30 - 21h	de 9h à 18h TLH		Beth Loubavitch 51 rue Dombasle	19h15 - 20h		12h30 - 18h	Maurepas	Synagogue 2 ter rue de la Beauce	19h15		10h30 - 17h30		
		Beth Loubavitch - Etudiants 1 rue de l'Abbé de l'Épée (RER Luembourg)	19h15 - 20h - 21h 22h	de 7h30 à 18h TLDH		Nord	Rens. 06 51 96 68 24		19h30 - 20h30 - 21h	9h00 et de 12h à 18h TLH	Montigny-le Bretonneux	Beth Loubavitch 96 bis rue du Fortin	19h15 - 21h15		7h30 - 13h - 17h30	
		Synagogue 9 rue Vauquelin (M <sup>e</sup> Censier - Daubenton)	19h30 - 21h	7h45 - 13h - 18h		Sud	Rens. 07 68 84 60 26		19h30 - 20h30 - 21h	9h00 et de 12h à 18h TLH	Poissy	Synagogue 12 rue Laurence Caroline	19h30 - 21h		7h30 - 18h	
		Beth Loubavitch 63 rue N.D. des Champs	22h	9h - 12h15 - 13h15 14h - 15h - 18h		La Maison des Jeunes 104 rue de Longchamp	19h15 - 20h - 21h		19h30 - 20h30 - 21h	9h30 - 12h 13h - 14h	S. Germain en Laye	Beth Loubavitch 12 ter avenue Carnot	19h30 - 21h30		7h - 13h - 18h	
		Centre Edmond Fleg - 8 bis rue de l'Éperon (M <sup>e</sup> Odéon)	19h20	7h20 - 12h		Beth Loubavitch 95 boulevard Berthier	19h15 - 20h30			7h45 - 10h - 12h 14h - 16h - 18h	Versailles	Synagogue 10 rue Albert Joly	19h30		7h15 - 10h - 12h15	
		Beth Loubavitch 19/21 passage Jean Nicot (M <sup>e</sup> La Tour - Maubourg)	19h30 20h30 21h30 - 22h30	de 8h à 18h TLH		Beth Loubavitch 39 rue de Chazelles	19h15 - 20h 21h - 22h		de 7h à 18h TLH			Beth Loubavitch 79 t. rue de la Paroisse			12h - 13h - 14h	
		Rens. 06 96 62 97 27				Beth Habad 78 rue de saussure	19h30 - 21h		8h45 - 12h30 13h30 - 14h30 - 18h			Chez M. & Mme E. Cohen 93 r. des Chantiers			18h	
		Beth Loubavitch 122 avenue des Champs Élysées - Entrez par le 9 rue Lord Byron (M <sup>e</sup> George V)	19h30 et de 21h à 00h TLH	de 8h à 18h TLH		Centre Jouffroy - 70 rue Jouffroy d'abbans 1 <sup>er</sup> étage - (M <sup>e</sup> Wagram)	19h30 - 21h		12h30 - 13h30 - 18h			Athis Mons	Synagogue 28 avenue Jean Pierre Bénard	19h15		7h30 - 12h30
		Chez M. et Mme S. Kulski - 40 rue de la Bienfaisance 06 64 79 93 78 (M <sup>e</sup> Miromesnil)		13h		Synagogue Ki Tov 9 rue Jacques Ibert (M <sup>e</sup> Louise Michel)	19h30 - 22h		8h - 10h - 12h 14h - 16h - 18h			Brétigny	Infos: 06 50 24 24 63			15h30
		Chez M. et Mme M. Kulski - 27 rue S. Pétersbourg - 06 87 80 65 39 (M <sup>e</sup> Place de Clichy)	22h	13h		Beth Loubavitch 8 rue du Marché Ordener (M <sup>e</sup> Guy Môquet)	19h15 - 21h - 22h		8h - 9h30 - 11h 12h - 13h - 15h - 17h - 18h - 18h15			Etampes	Centre Communautaire 18 rue Evezard Etampes			12h15
Chez Famille Kulski - 22 rue de Lisbonne 06 87 80 65 39 (M <sup>e</sup> Villiers)	19h30 - 21h		Synagogue 13 rue S. Isaura (M <sup>e</sup> Jules Joffrin)	19h30	8h - 17h			Evry	Infos: 06 50 24 24 63			13h				
Beth Loubavitch 8 rue Lamartine (M <sup>e</sup> Cadet)	19h30 - 20h45	de 9h à 18h TLH	Chez M. et Mme H. Bellity 234 rue Championnet (M <sup>e</sup> Guy Môquet)	20h30	15h			Gif sur Yvette	Campus Centrale Supelec - Rens: 06 65 96 26 26			12h30				
Beth Loubavitch 8 rue Legouvé (M <sup>e</sup> Jacques Bonsergent)	19h30 - 22h	8h30 - 11h - 13h 15h - 17h - 18h15	Beth Loubavitch 59 avenue de Flandre (M <sup>e</sup> Riquet)	19h15 - 20h15 - 21h 22h - 23h	7h35 - 8h35 - 9h15 et de 10h à 18h TLH			Longjumeau	Synagogue 7 rue Jules Ferry	19h15		8h - 18h				
N'R Hatorah - 3 rue Henri Turot (M <sup>e</sup> Colonel Fabien)	19h15 - 21h	de 8h à 18h TLH	Beth Loubavitch 53 rue Compans (M <sup>e</sup> Place des Fêtes)	19h30 - 21h45 22h30	8h45 et de 10h à 18h TLH				Chez M. et Mme Y. Celnik - 6 avenue du Général de Gaulle	21h30						
Synagogue 71 rue de Dunkerque	19h20 - 20h30	8h30 - 14h30	Beth Loubavitch 74 avenue Simon Bolivar (M <sup>e</sup> Colonel Fabien)	19h15 - 20h45	10h30 - 11h30 12h30 - 14h - 15h 16h - 17h - 18h -			Massy	Beth Loubavitch 56 qtr rue de Longjumeau	19h30		10h				
Beth Loubavitch 110 rue de Montreuil	19h30 - 23h	9h - 13h15 - 18h	Beth Loubavitch 61 quai de la Seine	19h30 - 20h45	9h			Orsay	Faculté de pharmacie - rue des Sciences			12h				
Beth Loubavitch 33 rue S. Ambroise	de 19h30 à 22h30 TLH	de 9h à 18h TLH	Beth Loubavitch 142 Rue Haxo	19h20 - 21h30	8h30 - 12h30 16h30 - 17h30			Palaiseau	Beth Loubavitch 3 rue Pasteur	19h15 - 21h		8h15 - 12h30 - 13h30				
Synagogue 37 bis rue des Trois-Bornes	19h30 - 22h	7h45 - 13h15 17h30	Boucherie Emsalem 18 avenue Corentin Cariou (M <sup>e</sup> Corentin Cariou)		9h - 10h - 11h - 12h - 12h30 - 13h				Salle Guy Vinet			17h30				
Synagogue 40 rue du Moulin Joly	20h	7h45 - 9h 9h45 - 16h45	Beth Loubavitch 93 rue des Orteaux (M <sup>e</sup> Pte De Montreuil)	19h30 - 21h - 22h	8h30 - 10h30 - 12h30 - 14h30 - 17h - 18h			Ris Orangis	Chez M. et Mme N. Sebag 24 rue des Bergeronnettes	19h15 - 22h		13h30 - 18h				
Beth Loubavitch 19/21 rue de la Gare de Reuilly (M <sup>e</sup> Daumesnil)	19h30 - 20h30 21h30 - 22h30	8h - 10h - 12h 13h - 14h - 16h 17h - 18h	Beth Loubavitch 82 rue des Couronnes (M <sup>e</sup> Couronnes)	19h15	9h - 13h - 18h			S. Geneviève des Bois	Synagogue 18 allée Leo Ferré	19h15		7h30 - 12h				
Le Centre 16 avenue Michel Bizot	19h30	14h30	Hei'hal Mena'hem 110 boulevard de Mémilmontant (M <sup>e</sup> Mémilmontant)	19h15 - 21h	9h30 - 11h			Saclay	Beth Loubavitch 40 rue Alphonse Daudet	19h30 - 20h30 - 21h30		12h30 - 13h30 - 18h				
Synagogue Névé Chalom 106 avenue du Général Michel Bizot	19h30 - 21h - 22h	7h45 - 09h - 11h 12h30 - 13h3 15h30 - 17h30	Beth Loubavitch Passage Maigrot-Delaunay 17 rue de la Plaine (M <sup>e</sup> Avron ou Buzenval)	19h15 - 21h30	12h15			Savigny sur Orge	Beth Loubavitch 87 boulevard Aristide Briand	19h30 - 22h		10h - 12h - 13h				
Chez M. et Mme I. Nisenbaum 3 passage Maire Rogissart	23h30		Beth Loubavitch 74 rue des Grands Champs	19h15 - 21h30	13h - 18h			Verrière le Buisson	Chez M. et Mme H. Lubecki - 73 rue d'Estienne d'Orves	19h15		18h00				
La Maison des Seniors 1 <sup>er</sup> rue Charles Baudelaire		10h15	Châteaux de Lamorlay - 13 rue Michel Biérier	19h30				Villebon sur Yvette	Magasin Afialo - 18 rue de Chemin de Bris			15h				
Rest. Toutim - 52 rue de Bercy	19h15 - 21h 22h - 23h	9h30 - 11h30 13h30 - 15h30 17h30 - 18h10	Beth Loubavitch 54 avenue de la Libération		7h45 - 12h30 - 18h			92	Antony	Synagogue 1 rue Sderot	19h15 - 21h30	7h45 - 13h - 18h				
Beth Loubavitch 7 rue Fernand Vidal (M <sup>e</sup> Porte d'Italie)	19h30 - 20h30 21h15 - 22h15 23h15	8h15 - 8h45 - 9h15 et de 10h à 18h TLH	Meaux	Synagogue 11 rue Paul Barennes	19h15	9h - 13h - 17h		Boulogne Billancourt	Beth Loubavitch 1 rue des Longs Prés	19h30 - 20h30		7h30 - 12h 14h - 18h				
Beth Loubavitch - Bercy 18 bd. Vincent Auriol (M <sup>e</sup> Quai de la Gare)	19h30 - 21h15 22h45	7h20 - 8h30 10h30 12h - 13h30 15h - 17h - 18h						Châtillon	Salle Maison Blanche - 2 rue S. Exupéry	19h15 - 20h15 - 21h15 - 22h15						
Boat Habad 1 quai François Mauriac	19h15 - 21h	10h - 11h30 12h30 - 14h 15h30 - 17h - 18h						Chaville	Beth Loubavitch 1908 rue Roger Salengro	20h		7h - 8h - 12h				
Beth Loubavitch 23 rue Bénard	21h	8h - 10h - 12h30 13h30 - 14h 16h - 18h						Clamart	Beth Loubavitch 15 avenue Jean Baptiste Clément	19h30		12h45 - 15h				

TLH = toutes les heures TLDH = toutes les demi-heures